

Code d'éthique

Mot du Président

Chez Almirall, nous sommes bien plus qu'une simple entreprise, nous sommes une communauté. Une communauté unie par nos valeurs et notre engagement à améliorer la vie des personnes atteintes de maladies de la peau. En tant qu'employé(e) d'Almirall, vous jouez un rôle essentiel dans cette mission. Chaque jour, vos actions et vos décisions contribuent à façonner l'avenir de notre entreprise et la vie des personnes que nous servons.

Nos Valeurs nous guident dans tout ce que nous faisons. Elles définissent notre culture, la manière dont nous travaillons ensemble et la façon dont nous interagissons les uns avec les autres et avec nos parties prenantes. Nous sommes fiers d'avoir une culture motivée par notre Objectif : transformer l'univers des personnes atteintes de maladies de la peau en les aidant à réaliser leurs espoirs et leurs rêves d'une vie saine. Cet Objectif est pour nous une source d'inspiration pour offrir chaque jour le meilleur de nous-mêmes et donner un sens à nos efforts.

Un travail important s'accompagne d'une grande responsabilité. C'est pourquoi nous avons un Code d'éthique qui établit les normes de comportement que nous devons suivre pour garantir que notre conduite reste cohérente avec l'Objectif, les Valeurs et la culture d'entreprise d'Almirall. En tant que membre de la communauté Almirall, vous êtes un élément essentiel de notre succès. Nous comptons sur votre engagement à respecter ce Code d'éthique et sur votre souci constant de simplicité (*simplicity*) et d'innovation (*innovation*) pour construire une culture bienveillante et courageuse.

Nous vous remercions de faire partie de la communauté Almirall et de votre dévouement à notre mission. Ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses.

A handwritten signature in blue ink, reading "C. Gallardo". The signature is stylized with a large, looped "G" and a horizontal line across the top.

Carlos Gallardo,
Président-directeur général

Sommaire

1

L'engagement d'Almirall

- 1.1 Nous sommes Almirall
- 1.2 Nos responsabilités
- 1.3 Gouvernance d'entreprise et système de conformité

2

Notre équipe Respect mutuel

- 2.1 Développement humain et environnement de travail
- 2.2 Diversité et inclusion : tolérance zéro à l'égard de la discrimination et du harcèlement
- 2.3 Santé et sécurité au travail

3

Notre entreprise Protection des actifs de l'entreprise

- 3.1 Sauvegarde des actifs
- 3.2 Intégrité au sein de notre entreprise
- 3.3 Recherche et développement

4

Nos parties prenantes Respect des règles

- 4.1 Protection de nos patients et de nos clients
- 4.2 Professionnels de santé (PdS), organisations de santé (HCO) et associations de patients (PO)
- 4.3 Fournisseurs
- 4.4 Autres partenaires

5

Au service de la communauté et de la société

- 5.1 Notre engagement social
- 5.2 Environnemental
- 5.3 Dans le monde

1

L'engagement d'Almirall

- 1.1 Nous sommes Almirall
- 1.2 Nos responsabilités
- 1.3 Gouvernance d'entreprise et système de conformité

Notre Objectif

Transformer l'univers des patients en les aidant à réaliser leurs espoirs et leurs rêves d'une vie saine.

Dans le cadre de notre Objectif, notre conduite doit être cohérente avec les Valeurs d'Almirall.

Almirall est fière de la confiance que les patients, les clients et les actionnaires lui accordent. Ce Code définit notre engagement envers nos Valeurs et notre éthique.



1.1

Nous sommes Almirall

Chez Almirall, nous nous consacrons entièrement à la dermatologie médicale. Nous sommes fiers de notre héritage, de notre connaissance approfondie des maladies de la peau, des patients et des dermatologues, de l'importance que nous accordons à la science et à l'innovation, et des partenariats étroits que nous entretenons avec la communauté dermatologique dans le monde entier. Nous pensons en termes de générations et avons une vision à long terme de nos contributions à la dermatologie et à la société. Notre passion pour la dermatologie médicale nous permet de développer et de fournir de nouveaux traitements efficaces pour les maladies de la peau afin de transformer l'univers de nos patients en les aidant à réaliser leurs espoirs et leurs rêves d'une vie saine.

Nous sommes résolument engagés auprès de notre communauté : les patients, les professionnels de santé, les fournisseurs et les investisseurs pour lesquels nous travaillons chaque jour. Nous avons conscience que notre engagement consiste, entre autres, à atteindre nos objectifs stratégiques en faisant ce qui est juste, en agissant avec intégrité et responsabilité, et en respectant les réglementations liées à notre activité et à l'environnement dans lequel nous opérons.

En tant qu'organisation ayant une vision à long terme de nos contributions à la dermatologie et à la société, le développement durable joue un rôle essentiel dans la manière dont nous menons notre travail chez Almirall. Les considérations environnementales, sociales et de gouvernance sont au cœur de notre stratégie d'entreprise. Nous sommes fiers de nos réalisations actuelles en matière de développement durable et nous sommes déterminés à continuer à faire évoluer nos approches dans ce domaine afin d'avoir un impact encore plus important à l'avenir grâce à notre Stratégie de Durabilité 2030. Cette stratégie s'articule autour de quatre piliers, à savoir la Planète, les Personnes, les Patients et les Partenaires, et d'un cinquième pilier transversal, nos Principes, qui régit nos comportements dans tous les domaines de l'entreprise.

Dans le but de soutenir nos communautés et dans le cadre de notre Objectif, notre conduite doit être cohérente avec les Valeurs d'Almirall. Nous sommes fiers de la confiance que les patients, les clients et les actionnaires nous accordent. Ce Code définit notre engagement envers nos valeurs et notre éthique.

Nos Valeurs

Notre culture est celle d'une entreprise centrée sur les personnes, où les employés et employées donnent le meilleur d'eux-mêmes, où les patients et les clients sont au cœur de chaque décision, et où nos priorités et notre agilité nous permettent d'obtenir un plus grand impact pour tous.



Nous écoutons et faisons preuve d'empathie

Nous prenons en compte les points de vue et les origines différentes

Nous nous aidons mutuellement pour réussir



Nous remettons le statu quo en question

Nous nous responsabilisons

Nous apprenons de nos succès et de nos échecs



Nous plaçons le patient au centre de nos préoccupations

Nous créons des solutions novatrices

Nous donnons le pouvoir à l'esprit d'entreprise



Nous agissons de façon décisive et refusons toute analyse excessive

Nous sommes agiles et gardons les choses simples

Nous comprenons les raisons avant de passer à l'action



1.2

Nos responsabilités

Notre conduite est guidée par le respect des lois et réglementations applicables, l'équité, l'intégrité et la transparence. Toute personne travaillant pour Almirall, que ce soit en tant qu'employé(e) ou dans le cadre d'un partenariat commercial, doit se conformer aux normes énoncées dans le présent Code d'éthique.

Chez Almirall, nous estimons que chacun de nous a la responsabilité de veiller à ce que nos actions et nos décisions reposent sur des principes de légalité et d'éthique, et ne soient pas motivées par des considérations ou des intérêts d'ordre personnel. À cette fin, nous mettons en œuvre des contrôles internes et des mécanismes de signalement pour traiter les conflits d'intérêts, en particulier lors de la conclusion d'accords avec des tiers, d'intérêts financiers personnels, de relations familiales et personnelles, et dans le cadre de nos politiques en matière de cadeaux, de repas, de voyages et de divertissements.

Les employé(e)s sont encouragé(e)s à parler ouvertement de toute irrégularité à leur supérieur hiérarchique, ainsi

qu'avec les équipes People & Culture ou Compliance. Les employé(e)s d'Almirall, les prestataires et les patients ou partenaires externes peuvent également accéder au canal SpeakUp! SpeakUp! est un moyen confidentiel de signaler toute irrégularité ou problème éventuel identifiés sur le lieu de travail ou dans le cadre d'interactions avec Almirall et ses employé(e)s.

Chez Almirall, nous pensons que toutes les personnes qui interagissent avec notre entreprise doivent connaître l'existence du canal SpeakUp! et comprendre comment faire part de toute irrégularité pour qu'elle soit traitée. Pour renforcer l'importance de ce canal, une communication et une formation axées sur la manière d'y accéder, le moment de l'utiliser et la mise en évidence de l'approche « Pas de représailles » d'Almirall sont régulièrement dispensées à tout le personnel, à tous les niveaux de l'entreprise. En outre, les membres du personnel sont invités à participer à une enquête pour déterminer s'ils ont connaissance du canal SpeakUp! et s'ils sont prêts à l'utiliser pour faire part d'une éventuelle irrégularité afin que celle-ci soit traitée.

- 1. Connaître et appliquer les normes de comportement définies dans le présent Code d'éthique, ainsi que les politiques et procédures développant et complétant ces normes.**



- 2. Signaler tout incident ou comportement susceptible d'être contraire aux valeurs ou aux normes définies dans le présent Code d'éthique :**

- En parlant à votre responsable.
- En discutant avec le département People & Culture ou avec votre responsable Compliance local.
- En utilisant le canal SpeakUp! pour signaler un incident ou un comportement.



1.3

Gouvernance d'entreprise et système de conformité

En tant que société cotée en bourse et dans l'intérêt des marchés financiers, des investisseurs, du grand public et de notre communauté, Almirall fait preuve de transparence dans ses communications relatives à ses activités et à ses opérations commerciales. De même, Almirall s'engage à respecter toutes les lois et réglementations applicables aux marchés financiers.

Almirall estime que toutes les parties prenantes doivent se voir accorder la même possibilité de suivre les développements de l'Entreprise.

Chez Almirall, nous devons tous veiller à ce que la prévention des risques soit mise en œuvre dans nos domaines fonctionnels respectifs. Nos dirigeants nous soutiennent dans la réalisation de cet objectif.



- Le **Conseil d'administration** est le principal organe de direction. Il définit les politiques et les stratégies générales d'Almirall et veille au respect des lois et réglementations applicables.

1

- Le **Comité de direction** assure la direction conformément aux lignes directrices générales établies par le Conseil d'administration et/ou déléguées par celui-ci au CEO (Chief Executive Officer).

2

- Le **Comité de gouvernance** soutient et supervise la mise en œuvre et la mise à jour des différents systèmes de gestion des risques.

3

- La **Direction juridique** couvre les domaines suivants : Affaires juridiques, Compliance et protection de la vie privée, Gouvernance et sécurité de l'information. Sa fonction première est de protéger les actifs de l'entreprise en minimisant les risques et/ou les responsabilités assumées par l'Entreprise, en agissant toujours en accord avec la loi applicable, le modèle de gouvernance d'Almirall et les politiques internes d'entreprise.

4

- Le **General Manager** de chaque filiale fait office de Risk Manager de manière pluridisciplinaire pour tous les secteurs d'activité de la filiale, et sera assisté par le Legal and Local Compliance Officer désigné dans chaque filiale.

5

- Les **Politiques internes d'entreprise** constituent la trace écrite des normes d'application générale et sont obligatoires pour nos employé(e)s dans tous les pays du monde.

6

2

Notre équipe

Respect mutuel

- 2.1** Développement humain et environnement de travail
- 2.2** Diversité et inclusion : tolérance zéro à l'égard de la discrimination et du harcèlement
- 2.3** Santé et sécurité au travail



Les individus sont le moteur de la réussite d'Almirall.

Nous nous efforçons constamment d'offrir à nos employé(e)s un cadre d'opportunités et de conditions de travail, propice à un développement professionnel et personnel continu qui leur permet d'apporter leur meilleure contribution.

Chez Almirall, nous pensons également qu'il est important de faire preuve de reconnaissance à l'égard de la communauté dans laquelle nous vivons et travaillons. Nous proposons des programmes qui encouragent nos employé(e)s à améliorer leur santé grâce à l'activité physique, tout en aidant les personnes qui souffrent de **maladies de la peau, en collectant des fonds pour différentes causes.**

2.1

Développement humain et environnement de travail

Chez Almirall, nous avons à cœur d'être à l'avant-garde, de travailler en permanence avec dynamisme pour comprendre et mettre en œuvre des solutions fournissant à nos employé(e)s le meilleur environnement de travail possible pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

Nous nous engageons fermement à **promouvoir une culture qui favorise l'épanouissement de toutes et tous les employé(e)s**. Le développement personnel est l'un des moyens de parvenir à l'épanouissement personnel. Pour soutenir la volonté d'évoluer professionnellement et personnellement tout en améliorant les performances, un plan de formation complet est mis chaque année à la disposition des employé(e)s. Les employé(e)s sont également encouragé(e)s à collaborer avec leurs responsables pour élaborer et mettre en œuvre un « Plan de développement individuel » qui les aidera à atteindre leurs objectifs professionnels à court et à long terme, ainsi qu'à améliorer leurs performances professionnelles actuelles.

Chez Almirall, nous soutenons la nécessité pour chacun de trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, grâce à des horaires de travail flexibles et au travail à distance. L'initiative **Turn it Flex**, lancée en 2019 et mise à jour en 2022, offre davantage de flexibilité au travail ainsi que la possibilité de gérer son propre emploi du temps. Elle comprend une série de mesures visant à assouplir nos horaires de travail et rendre notre lieu de travail plus flexible, pour permettre aux employé(e)s de bénéficier d'un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Dans une entreprise dont la mission est d'améliorer la santé et le bien-être des personnes, diverses initiatives ont été, en toute logique, mises en œuvre **pour promouvoir la santé des employé(e)s et créer des environnements de travail sains**. Cela inclut notamment l'accès aux salles de sport et aux services médicaux dans les installations d'Almirall, ainsi qu'aux restaurants et cafétérias proposant des menus spéciaux. Grâce à son programme de bien-être, YouFeelWell, Almirall encourage la prise de conscience et l'apprentissage d'habitudes saines, en donnant aux employé(e)s l'accès à des outils et à des ressources qui leur permettent d'améliorer activement leur niveau de bien-être et de santé. Le programme comprend des activités visant à promouvoir le bien-être physique, mental, social, professionnel et financier, y compris des ateliers et des séances de formation sur différents sujets, un programme de pleine conscience et des activités sociales.

2.2

Diversité et inclusion : tolérance zéro à l'égard de la discrimination et du harcèlement

Chez Almirall, nous pensons que chacun de nous mérite d'être traité avec respect. En tant qu'employé(e) d'Almirall, vous êtes tenu(e) d'adopter des comportements fondés sur les principes d'inclusion, de respect mutuel et d'intégrité. Ces comportements peuvent consister, par exemple, à accueillir un nouveau collègue ou un collègue originaire d'un autre pays et à reconnaître ouvertement ses mérites par le biais d'une approche transparente et équitable. Nous sommes avant tout des personnes et nous devons faire preuve de considération et de respect, quelles que soient nos différences. Les comportements qui vont à l'encontre de nos valeurs ne seront pas tolérés. En ce sens, tout type de harcèlement physique, sexuel, psychologique ou moral, abus de pouvoir ou toute autre conduite générant un environnement intimidant ou offensant portant atteinte aux droits personnels, n'est pas autorisé chez Almirall.

Tous et toutes les employé(e)s d'Almirall doivent veiller à ce que les relations de travail soient fondées sur le respect mutuel et l'égalité. Almirall n'acceptera aucun comportement discriminatoire en raison de la race, de l'âge, du sexe, de l'état civil, de l'orientation sexuelle, des opinions politiques, de la religion ou de toute autre condition personnelle, physique ou sociale de ses employé(e)s, et/ou de toute **autre caractéristique qui rend nos employé(e)s uniques.**

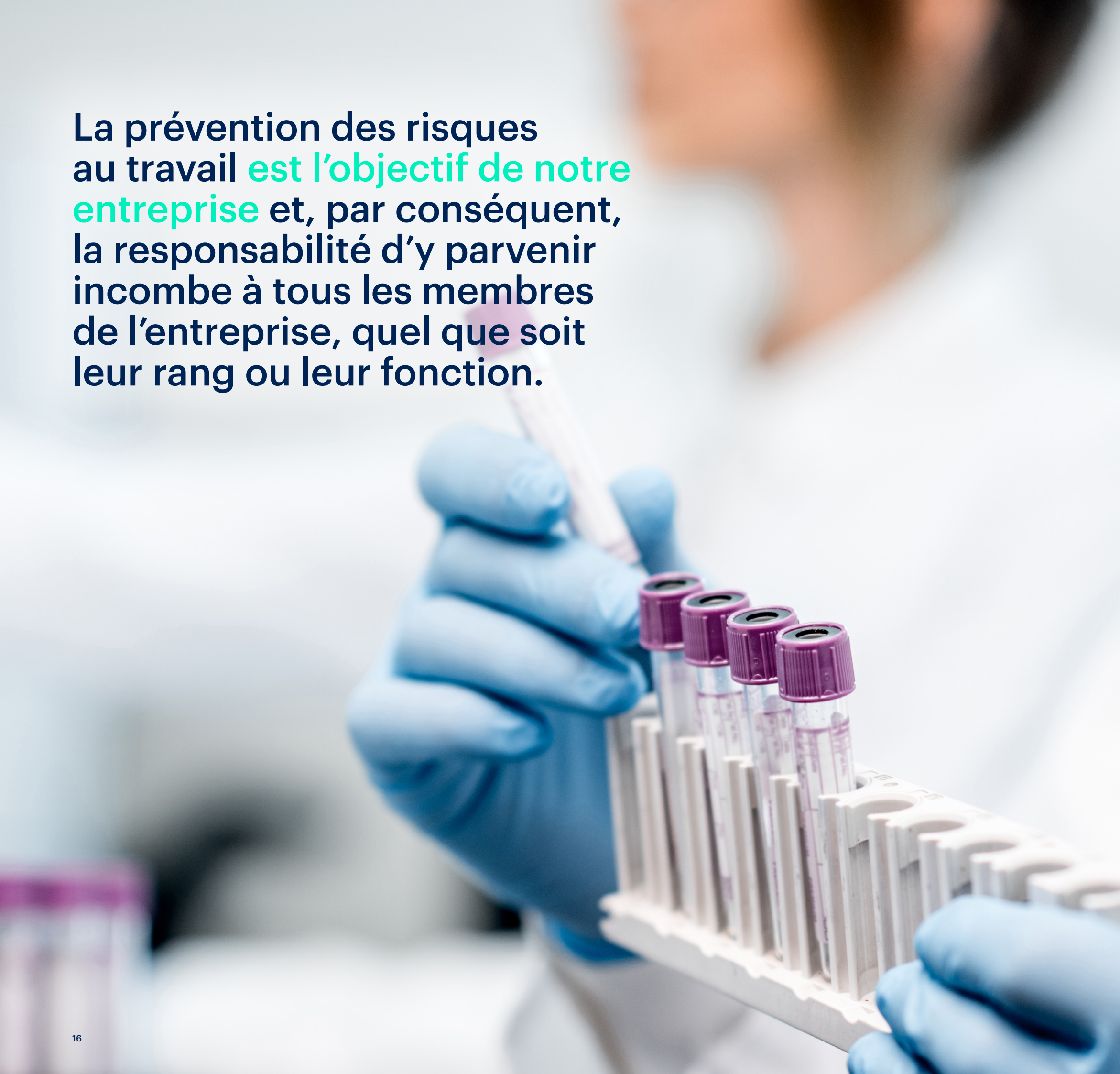
Si vous observez une conduite discriminatoire ou abusive susceptible de constituer un cas de discrimination, de harcèlement ou d'intimidation, ou si vous avez connaissance d'une telle conduite, **prenez des mesures raisonnables pour l'empêcher de se poursuivre** et signalez-la à votre responsable, au département People & Culture ou via notre outil SpeakUp!

Comme le montre l'actuel Plan espagnol pour l'égalité, et tel que cela est appliqué dans toute l'entreprise, Almirall promeut l'égalité de traitement de tous les membres du personnel, quel que soit leur sexe, en ce qui concerne les opportunités, l'accès à l'emploi, la formation, les promotions et les conditions de travail.

De même, les relations entre nos employé(e)s et les parties externes doivent être régies par le respect professionnel, la confiance et la collaboration mutuelle.



Almirall estime que la **diversité** permet de constituer les meilleures équipes et de favoriser l'innovation.



La prévention des risques
au travail **est l'objectif de notre
entreprise** et, par conséquent,
la responsabilité d'y parvenir
incombe à tous les membres
de l'entreprise, quel que soit
leur rang ou leur fonction.

2.3

Santé et sécurité au travail

Almirall dispose d'une politique globale de santé et de sécurité au travail, en vertu de laquelle la santé et la sécurité constituent une priorité pour l'organisation. Almirall a été l'une des premières entreprises, en général, et l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques, en particulier, à obtenir la certification de son système, conformément à la norme internationale ISO 45001:2018 (qui remplace la norme préalable OHSAS 18001:2007, au titre de laquelle Almirall était certifiée depuis 2007).

Tous les membres du personnel d'Almirall doivent participer avec l'entreprise à la prévention des risques professionnels. Chacun de nous est tenu de veiller à sa propre sécurité et à celle des personnes avec lesquelles il travaille.

Notre intranet d'entreprise comporte des sections spécifiques consacrées aux questions de santé et de sécurité au travail, comprenant la politique d'entreprise globale correspondante, ainsi que les procédures et instructions obligatoires. D'autres points peuvent être soulevés auprès de l'équipe Health and Safety, qui évalue et soutient l'organisation en matière de santé, de sécurité et de bien-être au travail.

3

Notre entreprise Protection des actifs de l'entreprise

- 3.1** Sauvegarde des actifs
- 3.2** Intégrité au sein notre entreprise
- 3.3** Recherche et développement

Notre entreprise

Chez Almirall, tous les employé(e)s doivent mettre le plus grand soin à préserver la réputation d'Almirall en s'efforçant toujours de bien faire et d'agir en toute intégrité.

Nous respectons nos parties prenantes et nous nous soucions des actions susceptibles d'exposer Almirall à des risques ou d'engager la responsabilité éventuelle de nos administrateurs, directeurs ou représentants légaux.

3.1

Sauvegarde des actifs

Informations confidentielles

Almirall considère l'information comme l'un de ses actifs les plus précieux. Les informations non divulguées qui appartiennent à Almirall ou qui s'y rapportent seront considérées comme confidentielles et privées, et seront soumises au secret professionnel. Les informations confidentielles ne peuvent être mises à la disposition de tiers sans l'autorisation expresse du responsable du secteur ou du département concerné. Avant de fournir des informations, toutes les dispositions légales nécessaires doivent être mises en place, telles qu'un accord de confidentialité ou similaire. Almirall applique différents niveaux de confidentialité aux informations afin de faire prendre conscience de leur caractère sensible et de permettre à notre personnel de les protéger correctement en fonction du niveau de confidentialité qui leur est attribué.



Nous considérons que le Code d'éthique encourage la sauvegarde et la protection des informations confidentielles. Cette obligation perdure même une fois que votre relation avec Almirall a pris fin.

Chez Almirall, nous :

- Respectons toutes les politiques d'entreprise globales et autres réglementations internes relatives à l'administration des informations confidentielles et réservées de l'Entreprise.
- Utilisons, conservons et protégeons tout matériel associé à Almirall de manière adéquate et dans la plus stricte confidentialité.
- Mettons en place les sauvegardes appropriées lors de la manipulation d'informations confidentielles.
- Nous abstenons d'utiliser des informations confidentielles à des fins personnelles.

Propriété intellectuelle

Notre propriété intellectuelle est le résultat des efforts collectifs de chacun d'entre nous. Elle appartient à Almirall et constitue l'un de nos actifs incorporels les plus précieux.

Almirall a mis en place des politiques d'entreprise globales et des normes pour l'administration de la propriété intellectuelle. Les employé(e)s d'Almirall doivent respecter et préserver la propriété intellectuelle, qu'elle appartienne à Almirall ou à des tiers.



Chez Almirall, nous :

- **Respectons les droits de propriété intellectuelle qui appartiennent légitimement à des tiers, sans les imiter, les usurper ou les détourner.**
- **Nous efforçons d'innover dans la recherche et le développement au sein de nos propres projets R&D au profit des patients, des médecins et de la communauté scientifique.**
- **Nous engageons à ne pas déposer de demandes de brevet ni à faire valoir des brevets dans les pays à faible revenu (PFR) ou dans les pays les moins avancés (PMA).**
- **Nous engageons également à ne déposer des demandes de brevet et à ne faire valoir des brevets que dans un nombre limité de pays plus développés ou à revenus plus élevés et, parmi ceux-ci, à ne déposer des brevets secondaires que dans un nombre encore plus réduit de pays.**
- **Ne déposons pas de demandes de brevets de blocage visant à fausser la concurrence.**
- **Reconnaissons et acceptons le droit de tous les pays du monde d'utiliser les flexibilités de l'accord de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) sur les ADPIC (aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce), sous certaines conditions, comme le prévoit l'OMC et conformément aux bonnes pratiques de l'industrie pharmaceutique.**
- **En cas de doute, nous demandons et sollicitons l'avis juridique de notre équipe chargée de la propriété intellectuelle.**

Image de l'entreprise, communications et réputation d'Almirall

Almirall considère que son image de marque et sa réputation sont primordiales pour préserver la confiance de notre communauté. Nos employé(e)s sont responsables de l'image publique d'Almirall en appliquant au quotidien les valeurs d'entreprise : *Care, Courage, Innovation, et Simplicity*.

En outre, chez Almirall, le département Corporate Communications assure la liaison avec les médias qui souhaitent en savoir plus sur notre entreprise et nos activités.



Les interventions publiques que les employé(e)s d'Almirall effectuent pour représenter l'entreprise, tant dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles que de leurs fonctions de représentation, sont alignées sur la stratégie. Elles sont vérifiées avec les responsables hiérarchiques et le département Corporate Communications afin d'en garantir l'exactitude et la responsabilité. Toute demande des médias doit être transmise à l'équipe Corporate Communications et au responsable de la communication de la filiale.

Chez Almirall, nous :

- **Respectons les lignes directrices applicables en matière d'identité d'entreprise publiées par l'Entreprise.**
- **Fournissons des communications précises et responsables à nos parties prenantes et aux représentants des médias.**
- **Respectons et appliquons les directives et procédures d'Almirall relatives aux réseaux sociaux lorsque nous communiquons avec nos parties prenantes par le biais des médias ou des réseaux sociaux, en faisant preuve de bon sens et de prudence quant aux informations partagées.**
- **Veillons à ce que les informations accessibles au public sur les sites Internet d'Almirall soient complètes et objectives.**

Les informations relatives aux performances financières et aux activités d'Almirall sont gérées par nos équipes chargées des relations avec les investisseurs et des finances.

Les interactions avec les médias constituent une part importante de notre environnement. Tous les employé(e)s d'Almirall doivent collaborer afin de coordonner les communications externes avec le plus grand professionnalisme.



3.2

Intégrité au sein notre entreprise

Chez Almirall, nous valorisons la confiance acquise grâce au respect des lois, des règlements et des codes qui régissent l'industrie pharmaceutique. Nous nous engageons à respecter, entre autres, les exigences requises en matière de :

Règlementations financières



Contrôle des exportations – Sanctions Commerciales



Antitrust



Protection des données



Réglementations financières

Chez Almirall, nous devons gérer les ressources financières de manière responsable et conformément aux lois applicables et aux politiques internes. Nos actions doivent être régies par les principes de rationalité et de contrôle des coûts. Almirall a mis en place un certain nombre de politiques et de procédures qui permettent d'exercer un contrôle adéquat sur les ressources financières, prévenant ainsi les malversations ou le détournement des ressources à des fins d'intérêts personnels, d'activités illégales ou à des fins non liées aux activités d'Almirall. Nous prenons grand soin de protéger les actifs financiers et de les sécuriser.

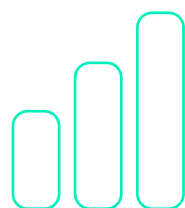
Nous devons veiller à ce que les informations fournies à nos parties prenantes donnent une image fidèle de la situation financière réelle. Nous ne devons jamais faire sciemment de fausses déclarations ni d'inscriptions trompeuses dans un rapport, une publication ou une note de frais.



Lutte contre le blanchiment d'argent

Almirall s'engage à respecter toutes les règles internationales et nationales applicables contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Chez Almirall, nous nous engageons à respecter toutes les réglementations fiscales et à coopérer avec les autorités pour identifier et combattre les pratiques fiscales frauduleuses. Almirall conduit ses affaires avec des partenaires et des fournisseurs de bonne réputation, agissant dans le meilleur intérêt de la société tout en cherchant à atteindre les objectifs commerciaux à long terme d'Almirall.



Par conséquent, chez Almirall :

- Nous gérons les ressources financières de manière responsable, conformément aux lois applicables et aux politiques internes.
- Nous faisons preuve de discernement lorsque nous traitons avec d'éventuels partenaires.
- Nous mettons tout en œuvre pour mener une diligence raisonnable adéquate.
- Nous signalons toute transaction ou activité irrégulière ou suspecte.

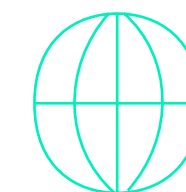


Contrôle des exportations – Sanctions commerciales

Les sanctions internationales sont des restrictions imposées par des pays ou des organisations internationales (par exemple, les Nations unies, l'Union européenne, les États-Unis, l'OCDE, etc.), afin d'influencer la conduite d'autres pays ou organisations. Les sanctions peuvent restreindre les relations commerciales avec certains pays ou entre certaines personnes, entités ou organisations.

Tous les membres du personnel engagés dans des activités de commerce extérieur doivent s'assurer que les contrôles du commerce extérieur sont respectés.

Almirall ne peut s'engager qu'avec de nouveaux partenaires commerciaux qui ne figurent sur aucune liste nationale ou internationale de parties sanctionnées. Les employé(e)s doivent s'assurer que l'embargo ou les sanctions ne s'appliquent pas à leurs partenaires commerciaux.



Par conséquent, chez Almirall :

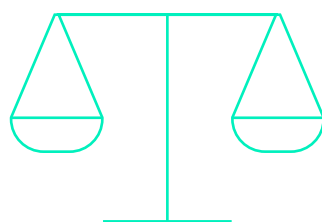
- Nous vérifions et respectons les réglementations et restrictions commerciales applicables dans les pays et juridictions où nous exerçons nos activités.
- Nous assurons une diligence raisonnable.
- Nous tenons un registre des transactions.
- Nous signalons toute violation présumée des lois, réglementations ou restrictions commerciales.



Antitrust

Almirall soutient la libre concurrence. Les lois antitrust, les lois sur la concurrence et les lois connexes sont conçues pour préserver et favoriser une concurrence loyale, protéger la libre entreprise et garantir que les entreprises ne tentent pas d'exclure et/ou de boycotter leurs concurrents ou d'abuser de leur position sur le marché.

Certaines pratiques anticoncurrentielles doivent être évitées à tout prix, telles que la fixation des prix, le partage de marchés, la manipulation de soumission d'offres, les accords collusoires avec les clients, l'échange d'informations stratégiquement sensibles avec les concurrents et l'abus d'une position dominante sur le marché.



Par conséquent, chez Almirall :

- Nous respectons les lois sur la concurrence applicables et n'entravons pas la concurrence légitime d'une manière anticoncurrentielle.
- Nous demandons un avis juridique en cas de doute.
- Nous coopérons pleinement avec les autorités en cas d'enquête.
- Nous sommes vigilants, respectueux et obéissons à toutes les lois et réglementations antitrust concernant la concurrence dans l'intérêt de nos partenaires, de nos fournisseurs et de nos clients.
- Nous n'échangeons ni ne partageons jamais avec des concurrents des informations commerciales sensibles du point de vue de la concurrence, telles que les prix, les remises, les parts de marché ou les plans stratégiques.
- Nous signalons toute pratique ou tout comportement potentiellement anticoncurrentiel.

Protection des données

Le droit à la vie privée est un droit humain fondamental. Almirall traite les données personnelles de ses employé(e)s, patients, médecins et autres personnes concernées, dans le plus grand respect de leur vie privée et conformément aux lois applicables en matière de protection des données personnelles.



Par conséquent, chez Almirall :

- Nous traitons les données personnelles uniquement à des fins spécifiées, explicites et légitimes.
- Nous respectons les principes applicables en matière de protection de la vie privée, en particulier la minimisation, l'exactitude, la limitation de stockage, l'intégrité et la confidentialité.
- Nous sélectionnons avec soin tout tiers chargé de traiter ou d'accéder aux données personnelles dont Almirall est responsable.
- Nous assumons la responsabilité des activités de traitement effectuées, en documentant toute prise de décision concernant les données personnelles de nos parties prenantes.
- Nous respectons à tout moment la vie privée des individus.



3.3

Recherche et développement

Le processus de recherche et développement (R&D) d'Almirall est empreint d'innovation afin d'apporter une valeur ajoutée depuis les premières hypothèses scientifiques ou observations cliniques, idées et technologies jusqu'aux phases les plus avancées du développement clinique, à l'éventuel enregistrement réglementaire et à la commercialisation de nos traitements.

Nous nous engageons à respecter les principes de bonnes pratiques de laboratoire (BPL), de bonnes pratiques cliniques (BPC) et de bonnes pratiques de fabrication (BPF), et nous nous efforçons de protéger les droits, la sécurité et le bien-être de tous les participants à nos activités de recherche et de développement.

Depuis le lancement d'un nouveau projet de recherche jusqu'à l'enregistrement d'un nouveau produit pharmaceutique, notre priorité est l'innovation, l'assurance qualité, l'efficacité et la sécurité des médicaments qui en résultent. Toutes ces étapes doivent être réalisées dans le respect des règles éthiques et des critères applicables établis par le Conseil international d'harmonisation (CIH).

Lors de la conception de nos études non cliniques et dans nos relations avec les organisations de recherche sous contrat (CRO) et les organisations de développement et de fabrication sous contrat (CDMO), nous devons toujours exiger une adhésion stricte à toutes les réglementations dans le but de placer le bien-être des participants au premier plan. L'objectif d'Almirall est de trouver un équilibre entre risques et bénéfices et de s'assurer que les meilleurs intérêts des participants et des médecins sont toujours pris en compte.

Lorsqu'il est nécessaire de mener des recherches sur des animaux, nous respectons strictement toutes les réglementations pertinentes relatives à l'inclusion d'animaux dans la recherche. Chez Almirall, nous nous engageons à assurer le bien-être des animaux de laboratoire et nous avons une responsabilité morale à l'égard des animaux que nous utilisons pour la recherche.

A close-up photograph of a hand wearing a light blue nitrile glove. The hand is holding a small, clear glass vial with a blue cap. The vial has a white label with the numbers '194' and '651' printed on it. The hand is positioned over a multi-well plate, which is filled with many small, round wells. Most of the wells have blue caps, but a few have red caps. The background is slightly blurred, focusing attention on the hand and the vial.

Nous encourageons une culture de la qualité et de la conformité et nous observons des normes et des procédures de contrôle strictes qui sont autant d'éléments clés pour atteindre notre Objectif.



Activité industrielle et qualité

L'activité industrielle d'Almirall doit toujours être conforme à toutes les autorisations administratives et exigences légales pour la fabrication de produits pharmaceutiques, de principes actifs et d'autres composants.

Le contrôle rigoureux de la qualité pharmaceutique de nos produits, le respect des réglementations en vigueur, le service à nos clients, l'amélioration continue et l'innovation, ainsi que la coopération et la transparence avec les autorités compétentes, doivent être la priorité de toutes nos actions et décisions industrielles.

Tous les médicaments à usage humain fabriqués directement ou indirectement par Almirall, ainsi que les ingrédients actifs utilisés comme matières premières, doivent être fabriqués et qualifiés conformément aux principes et aux lignes directrices des bonnes pratiques de fabrication (BPF) applicables. Le maintien de normes de haute qualité est essentiel à notre activité et à notre réputation auprès des patients et des autorités sanitaires.

En outre, nous réaliserons des audits auprès de nos fournisseurs et/ou de nos fabricants externes afin de garantir une conformité rigoureuse à ces exigences et nous établirons des accords de qualité avec tous nos partenaires, distributeurs et détenteurs de licences dans tous les pays, afin de garantir la conformité aux exigences techniques et de qualité.

Gestion de la qualité et de la sécurité de nos produits

La qualité est indispensable à la recherche, au développement et à la fourniture de produits sûrs à nos patients. La recherche pharmaceutique est un processus long et coûteux. Il est fondamental de respecter les lois et les principes éthiques internationalement reconnus dans la conduite de cette recherche, ainsi que de collaborer avec les autorités sanitaires compétentes afin de développer des médicaments utiles et innovants qui améliorent la qualité de vie des patients et d'assumer les responsabilités d'Almirall.



Sécurité et pharmacovigilance

La sécurité de nos patients revêt une importance capitale pour Almirall. Par conséquent, nous nous conformons à toutes les exigences légales applicables et nous demandons à nos partenaires et aux CRO de faire de même.

Notre système de pharmacovigilance est opérationnel en permanence afin de détecter et de gérer de manière adéquate toute information sur les effets indésirables liés à nos produits, conformément aux exigences légales applicables.

Almirall établit des accords pour l'échange d'informations sur la sécurité des produits avec ses partenaires, distributeurs et détenteurs de licences dans chaque pays du monde. En outre, nous disposons d'une base de données centralisée contenant des informations sur la sécurité de nos produits afin de nous conformer aux réglementations en vigueur en matière de pharmacovigilance.

Par conséquent, chez Almirall :

- Nous nous engageons à respecter les principes de bonnes pratiques de laboratoire (BPL) et de bonnes pratiques cliniques (BPC).
- Nous nous engageons en faveur de l'innovation, de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité de nos médicaments et nous veillons à ce que nos partenaires prennent les mêmes engagements
- Nous veillons à ce que notre activité industrielle soit toujours conforme à toutes les exigences légales en matière de fabrication de produits pharmaceutiques.
- Nous assurons un suivi de la sécurité de nos produits afin de détecter et de gérer toute information relative à des événements indésirables.

4

Nos parties prenantes

Respect des règles

- 4.1 Protection de nos patients et de nos clients
- 4.2 Professionnels de santé (PdS) et fonctionnaires
- 4.3 Fournisseurs
- 4.4 Autres partenaires de choix



4.1

Protection de nos patients et de nos clients

Engagés envers la science, engagés envers vous.

Dans le cadre de nos activités quotidiennes, nous travaillons en étroite collaboration avec les personnes impliquées dans les domaines de la recherche et des soins de santé. Nous nous efforçons d'entretenir des relations solides et transparentes avec les associations de patients (PO), les professionnels de santé (PdS), les organisations de soins de santé (HCO) et toutes les autres parties prenantes de premier plan.

La promotion et la commercialisation des produits Almirall reposent sur des activités éthiques et conformes aux codes et réglementations de l'industrie. Nous recherchons l'excellence en matière d'intégrité. Nous plaçons l'innovation au cœur de nos activités et restons fidèles à notre Objectif. La sécurité, la qualité et l'efficacité des produits Almirall sont primordiales.

Tout acte de nos employé(e)s ou de nos partenaires commerciaux contraire aux principes d'intégrité et à l'éthique au travail est interdit.

Nous nous efforçons de faire ce qu'il convient pour nos patients et nos consommateurs, et de protéger leurs intérêts. Notre engagement à faire progresser la science et à fournir des médicaments et des produits répondant aux besoins des patients et des consommateurs est au cœur de notre Objectif et de nos Valeurs.



Fidèles à notre Objectif, nous agissons avec le plus haut niveau d'intégrité et mettons un point d'honneur à ce que nos produits soient de la plus haute qualité et répondent aux besoins de nos patients et de nos consommateurs. Nous plaçons la sécurité au cœur de tout ce que nous faisons et nous nous efforçons d'établir une relation de confiance avec les prescripteurs et les utilisateurs finaux de nos produits.

Notre modèle d'entreprise est conçu pour valoriser la qualité et la sécurité afin de garantir aux patients et aux clients les meilleurs résultats. Nous sommes reconnus en tant que spécialiste en dermatologie et partenaire de confiance.

Nous sommes soumis aux codes et réglementations de l'industrie dans les pays où nous opérons. Nos activités promotionnelles, notre matériel et nos activités commerciales sont conformes aux normes éthiques, médicales et scientifiques les plus strictes. Si les lois locales, les codes industriels ou les politiques d'Almirall fixent des normes plus sévères, nous nous conformons à l'exigence la plus stricte. Nous sommes fiers de la promotion appropriée et éthique de nos produits.

Nos activités scientifiques sont clairement distinctes de la promotion de nos produits, ce qui nous permet de ne jamais déguiser ou utiliser à mauvais escient la recherche ou l'éducation pour influencer les professionnels de santé, les organisations de santé ou tout autre entité de manière inappropriée.

Nous fournissons des informations précises, fondées sur des données probantes et opportunes aux professionnels de santé, aux organisations de santé, aux patients et aux consommateurs. Nous reconnaissons l'importance pour nos clients, patients et consommateurs d'avoir accès aux informations dont ils ont besoin pour déterminer la meilleure ligne de conduite à adopter.

La sécurité de nos médicaments et de nos produits est primordiale pour nous. Nous avons par conséquent mis en place des mécanismes de signalement en matière de sécurité. Toute personne qui pourrait avoir connaissance d'un effet secondaire, d'un effet indésirable ou de tout autre problème de sécurité humaine concernant un produit Almirall, y compris un éventuel manque d'efficacité, doit le signaler sur le portail « Signaler un événement indésirable » du site Internet d'Almirall <https://www.almirall.fr/nos-produits>, ou au service médical de la filiale locale dans un délai de 24 heures.

Tous les employé(e)s ainsi que les prestataires sont formés pour s'assurer que les responsabilités en matière de surveillance de la sécurité et de signalement sont bien comprises. Nous nous efforçons d'assurer la sécurité, la qualité et l'efficacité de nos produits pour nos patients et nos consommateurs en veillant à ce que nos procédures soient conformes aux réglementations en matière de bonnes pratiques.





4.2

Professionnels
de santé (PdS),
organisations de santé
(HCO) et organisations
de patients (PO)

Transparence des
interactions avec notre
communauté

Almirall s'engage à maintenir une culture de la transparence. Nous sommes ouverts quant à nos relations financières avec les PdS, les HCO, les PO ainsi que nos partenaires commerciaux. Nos interactions professionnelles reposent sur la conviction profonde que la collaboration nous permet d'offrir aux patients de meilleures solutions, à la pointe du progrès. Nous valorisons la transparence dans tout ce que nous faisons et, à ce titre, Almirall s'efforce de garantir que tous les transferts de valeur aux PdS, HCO et PO sont basés sur la juste valeur marchande et soumis à une intention légitime.

Dans le cadre de ses relations avec les PdS et les HCO, Almirall respecte les principes clés suivants :

Indépendance des décisions médicales

Nos employé(e)s ne doivent jamais agir d’une manière susceptible d’être perçue comme influençant indûment une décision à prescrire, à utiliser ou à recommander l’utilisation d’un produit Almirall.

Transparence

Les interactions entre les représentants d’Almirall et les PdS et HCO doivent être transparentes, parfaitement documentées et divulguées publiquement, conformément aux lois et réglementations applicables, ainsi qu’aux codes de conduite professionnels pertinents.

Équité

Les PdS et les HCO auxquels nous confions la prestation d’un service pour Almirall, ou en son nom, sont rémunérés pour ce service par des honoraires conformes à la juste valeur marchande (FMV) de ce service.

Accord contractuel

Tout PdS ou HCO qui fournit un service à Almirall doit conclure un accord contractuel écrit avant la prestation de services qui lui a été confiée. L’accord doit documenter :

- a/ Services demandés.
- b/ Description détaillée de la manière dont les services seront rendus.
- c/ Délai de livraison estimé.
- d/ Rémunération à la juste valeur marchande pour les services fournis.
- e/ La manière dont le produit du travail sera documenté et utilisé.
- f/ Responsabilités du PdS en matière de conformité.

Besoin commercial légitime

L’engagement d’un PdS ou d’un HCO pour fournir un service à Almirall doit être basé sur un besoin commercial légitime bien défini et documenté. Nous n’engageons pas de PdS ou de HCO dans le but d’établir des relations, ni comme moyen d’influencer les décisions de prescription sur la base d’une contrepartie, telle que l’incitation ou la récompense à l’achat, la prescription ou la recommandation d’un produit Almirall.

Almirall ne tolère aucun transfert de valeur à ses clients, y compris à tout PdS ou HCO, au-delà des interactions commerciales légitimes, approuvées au préalable et bien documentées. Les cadeaux ne sont pas autorisés, à l’exception d’articles éducatifs de faible valeur approuvés au préalable, lorsque la loi et la réglementation l’autorisent. Toute forme de divertissement pour les PdS ou les HCO est interdit et ne peut à aucun moment être proposée par nos employé(e)s ou nos partenaires commerciaux.

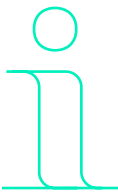


Toutes les interactions d’Almirall avec les PdS et les HCO ont pour but d’améliorer les connaissances et de faire progresser la science et la médecine pour le bénéfice ultime du patient. Voici quelques-unes de nos interactions courantes avec les PdS et les HCO :

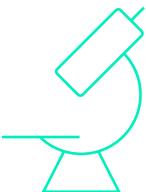
- Informer sur les évolutions et les tendances actuelles en matière de soins de santé et de pratiques médicales concernant nos produits.
- Répondre aux demandes d’informations sur les données scientifiques et cliniques relatives à nos produits et/ou aux états pathologiques associés.
- Demander l’avis d’experts médicaux qualifiés pour l’élaboration de stratégies et d’initiatives scientifiques ou commerciales.



Interactions promotionnelles, visant à informer les PdS et les HCO sur les produits approuvés commercialisés par l’Entreprise, y compris des informations objectives concernant les bénéfices et les risques, ainsi que les états pathologiques liés à ces traitements.



Interactions **liées à des études de marché** conçues pour obtenir un retour d’information de la part de la communauté médicale à propos de certaines considérations de développement commercial.



Notre conduite doit être guidée à tout moment par l'éthique, l'équité et l'intégrité, ainsi que par les valeurs d'Almirall, garantissant ainsi la crédibilité et la confiance que nos parties prenantes placent en nous et dans les solutions que nous leur proposons.



L'intégrité et la conduite éthique sont la clé de voûte de la culture et des pratiques commerciales d'Almirall. Almirall ne tolère d'aucune façon les pots-de-vin et la corruption et attend de ses employé(e)s et prestataires qu'ils fassent preuve d'intégrité et de discernement et qu'ils agissent toujours comme il se doit. Indépendamment des pratiques ou coutumes locales, nous n'offrons ni ne donnons quoi que ce soit de valeur à quiconque, y compris aux vendeurs, consultants, fournisseurs, PdS, HCO, PO, fonctionnaires ou patients, que ce soit pour influencer indûment leurs décisions, gagner ou conserver un marché ou obtenir un avantage commercial pour Almirall.

Nous devons éviter toute action susceptible de donner l'impression que nous exerçons une influence indue et ne jamais essayer de faire, par l'intermédiaire d'un tiers, ce que nous ne pouvons pas faire nous-mêmes. Nous n'exerçons pas d'influence indue sur les personnes qui interagissent avec nous. Nous veillons à ce que tout conflit d'intérêts réel ou perçu soit identifié et atténué. Nous veillons à ce que toute hospitalité offerte dans le cadre de réunions d'affaires soit appropriée, jamais excessive, et conforme à nos lignes directrices internes. Gardez à l'esprit que des lois anti-corruption strictes s'appliquent à nos interactions avec les fonctionnaires, y compris les professionnels de santé qui travaillent pour des organisations étatiques de soins de santé.

Si vous avez des questions, veuillez contacter l'équipe Global Compliance & Privacy.

Les employé(e)s et les prestataires doivent comprendre et respecter les politiques anti-corruption d'Almirall ainsi que toutes les lois anti-corruption qui s'appliquent à notre activité chez Almirall. La corruption est illégale, quelle que soit la région du monde où nous travaillons. Il nous appartient de nous exprimer, de signaler tout cas éventuel de corruption présumée et d'avoir des conversations ouvertes afin d'évaluer les situations de conflit d'intérêts, de fraude, de pots-de-vin ou de corruption présumés. Si vous avez connaissance d'un fait de pot-de-vin ou de corruption, vous devez immédiatement le porter à la connaissance de votre responsable ou du département People & Culture ou bien contacter l'équipe Global Compliance and Privacy ou enfin utiliser le canal SpeakUp!.

L'intégrité et le courage sont le fruit de la responsabilité individuelle. Si nous nous efforçons toujours de faire ce qu'il se doit, d'agir honnêtement, ouvertement et avec éthique, et de nous exprimer si quelque chose ne nous semble pas correct, nous agissons alors avec intégrité et courage. Il nous appartient de savoir ce que l'on attend de nous et de prévenir les pots-de-vin et la corruption en respectant les politiques d'Almirall et en signalant toute irrégularité.

4.3

Fournisseurs

Almirall effectue ses achats de manière ciblée tout en créant des relations éthiques, durables et collaboratives avec ses fournisseurs. Almirall estime que les relations de collaboration avec ses fournisseurs peuvent conduire à l'identification de nouvelles approches innovantes susceptibles de contribuer à notre succès mutuel.

Notre capacité à trouver les bons partenaires, en accord avec nos Valeurs et nos engagements envers la communauté médicale, ainsi qu'avec le présent Code d'éthique, contribue au succès de notre entreprise. Almirall attend de tous les fournisseurs qu'ils :

- Donnent des informations véridiques, complètes et exactes au cours du processus d'appel d'offres et d'enregistrement, ainsi que tout au long de la relation commerciale.
- Acceptent de respecter le Code de conduite des fournisseurs d'Almirall et le communiquent à leurs sous-traitants, en informant Almirall en cas de non-respect. +
- Respectent les engagements contractuels et veillent à ce que les sous-traitants susceptibles d'être impliqués dans la fourniture de services ou de biens fassent de même.
- Permettent à Almirall de contrôler la conformité des contrats, d'évaluer les risques associés à la catégorie de services ou de biens fournis et de mettre en place les plans d'action correctifs appropriés.
- Informent rapidement de tout incident susceptible d'affecter négativement la fourniture de biens ou de services, en se montrant proactifs dans l'apport de solutions.

Almirall travaille avec un large éventail de fournisseurs et de vendeurs pour atteindre ses objectifs commerciaux et fournir des médicaments innovants à ses patients. Lors du choix de ces relations, nous sélectionnons des fournisseurs et des vendeurs qui partagent non seulement notre engagement en matière de qualité, de cohérence et de livraison, mais s'alignent également sur l'engagement d'Almirall en matière de pratiques commerciales éthiques, de transparence et de développement durable. Lorsque nous achetons des biens et des services, nous suivons les bonnes procédures d'achat et proposons des conditions de paiement justes et appropriées. Nous comptons sur les fournisseurs pour nous permettre de mener à bien nos activités et d'apporter de la valeur. En travaillant avec l'équipe chargée des achats et en suivant les procédures établies, nous nous assurons de faire appel à des fournisseurs privilégiés et d'établir à l'avance les bons de commande nécessaires.

Tous les fournisseurs et vendeurs font l'objet d'évaluations de préalables afin de s'assurer qu'ils sont le partenaire le plus approprié pour Almirall et qu'ils sont en mesure de fournir la qualité de production que nous attendons. Nous soutenons activement diverses petites entreprises et veillons à ce que nos conditions commerciales n'aient pas d'impact négatif sur ces organisations.

4.4

Autres partenaires de choix

Almirall conclut des accords de collaboration pour développer et commercialiser des produits pharmaceutiques dans plusieurs pays. Nous cherchons activement à :

La société Almirall est transparente vis-à-vis de ses partenaires et attend d'eux qu'ils se conforment au présent Code d'éthique.

- Proposer aux patients de nouveaux médicaments qui améliorent de manière significative les traitements actuellement disponibles en dermatologie médicale.



- Collaborer avec les établissements universitaires, les institutions, les sociétés de biotechnologie et les sociétés pharmaceutiques dans le cadre du développement clinique.



- Trouver la bonne innovation pour répondre aux besoins non satisfaits de tous les patients.



- Coopérer avec les médias, par l'intermédiaire du département Corporate Communications, afin d'assurer la transparence au niveau de notre entreprise et de nos produits, dans l'intérêt du patient.



5

Au service de la communauté et de la société

5.1 Notre engagement social

5.2 Environnemental

5.3 Dans le monde



5.1

Notre engagement social

Almirall s'engage fermement à garantir le respect des droits de l'homme dans tous les domaines et à tous les niveaux de son organisation commerciale. Cet engagement se traduit par la mise en œuvre de politiques d'entreprise appropriées visant à garantir le strict respect des principes et valeurs fondamentaux promus par les principales organisations internationales de défense des droits de l'homme, notamment l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Organisation internationale du travail (OIT).

Chez Almirall, nous devons agir en pleine conscience de notre environnement et des besoins sociaux dans les différents pays et cultures où nous exerçons notre activité. Nous devons nous impliquer dans les initiatives de responsabilité sociale que l'entreprise promeut. Nous menons le projet « Prenez soin de vous », via le site web www.cuidatusalud.com. Ce projet propose aux citoyens des conseils sur le mode de vie afin qu'ils puissent prendre en main leurs soins de santé.

Almirall est membre du conseil d'administration de la Fondation Integra depuis 2004. Cette fondation (organisation à but non lucratif) mène des actions de médiation pour accroître l'emploi des personnes issues de groupes socialement exclus.

En outre, afin de faciliter certains changements qui favorisent des modes de vie plus sains, nous menons des actions destinées spécifiquement aux patients et à leur entourage.

Notre engagement envers les patients s'étend à diverses initiatives de la société civile. Nous collaborons activement au parrainage de projets développés dans le cadre de notre lien avec l'Université des patients, au sein de l'Université autonome de Barcelone. Toutes ces initiatives visent à améliorer la qualité des soins de santé par le développement d'activités d'information, de formation et de recherche.

Afin de créer des emplois pour les personnes issues de groupes socialement exclus, Almirall participe à différents types d'actions de responsabilité sociale dans les pays émergents et le tiers-monde, tels que la collaboration à des projets de formation pour les professionnels exerçant dans les centres de santé, ou des contributions à des fonds de responsabilité sociale et à des organisations non gouvernementales.

Enfin, nous collaborons à des initiatives culturelles en parrainant des projets musicaux et en promouvant la culture populaire dans les villes où se trouvent nos locaux professionnels.

5.2

Environnemental

La protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique et la gestion des déchets font partie intégrante de la stratégie d'entreprise d'Almirall, associée à notre Objectif. Outre la stricte conformité à toutes les réglementations et obligations légales chez Almirall, nous exerçons nos activités conformément à notre engagement de contribuer au développement durable de notre monde. En conséquence, Almirall a mis en œuvre sa propre politique environnementale pour atteindre des normes plus élevées et assumer la responsabilité de ses actes. Almirall porte un engagement fort à tous les niveaux de l'organisation, pour la protection de l'environnement, la gestion efficace et durable des ressources et des déchets, l'utilisation des énergies renouvelables, ainsi que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Almirall promeut des programmes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets d'emballage afin de favoriser l'économie circulaire.

Chaque année, la mise en œuvre de notre politique environnementale fait l'objet d'une certification conformément à la norme internationale ISO 14001:2015 sur nos sites opérationnels en Espagne (depuis 2004) et en



Allemagne (depuis 2013). Almirall utilise également un système de gestion de l'énergie certifié selon la norme ISO 50001:2018. Ces processus de certification exigeants évaluent l'ensemble de nos activités de R&D, de fabrication de principes actifs pharmaceutiques (PPA), ainsi que de fabrication et de vente en gros de produits pharmaceutiques.

La politique environnementale d'Almirall repose sur les engagements suivants :

1. **Protection de l'environnement par la promotion de l'intégration dans les processus de travail quotidiens de l'entreprise.**
2. **Gestion efficace et durable des ressources et des déchets, utilisation d'énergies renouvelables et engagement à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.**
3. **Amélioration continue des performances, respect des exigences légales applicables et des autres exigences auxquelles Almirall souscrit volontairement.**
4. **Formation, implication et participation des employé(e)s d'Almirall et des entreprises partenaires.**

Il appartient à tous les employé(e)s d'Almirall de connaître et d'appliquer ces lignes directrices dans leurs domaines d'activité respectifs. Afin de soutenir nos employé(e)s, notre intranet d'entreprise comporte des sections spécifiques consacrées aux questions de protection de l'environnement, contenant les procédures obligatoires et instructions à caractère contraignant pour tout le

personnel, ainsi que d'autres informations d'intérêt et de référence.

Au niveau de l'entreprise, Almirall dispose d'une équipe chargée de l'environnement, qui évalue et soutient l'organisation en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique.



5.3

Dans le monde

Le siège d'Almirall se trouve à Barcelone (Espagne). Notre expansion dans le monde fait de nous une entreprise compétitive de référence dans le secteur pharmaceutique international, en particulier en Europe, où nous avons des filiales dans de nombreux pays.

La croissance internationale est l'un de nos objectifs stratégiques. Nous travaillons au renforcement d'Almirall dans les pays où nous possédons déjà des filiales et nous analysons les opportunités d'investissement sur de nouveaux marchés, tout en établissant des alliances stratégiques avec d'autres entreprises pharmaceutiques internationales. Nos Valeurs sont transmises à chacune de nos filiales et à chacun de nos partenariats, et se reflètent dans nos relations mutuelles, avec les patients, les professionnels de santé, les parties prenantes et les investisseurs.

Les produits développés dans le cadre de notre programme interne de recherche et développement (R&D), ainsi que d'autres produits tiers dont la licence a été accordée à Almirall (acquisition de licence ou autres scénarios de collaboration), sont promus et commercialisés par le biais du réseau de vente de l'entreprise ou autre.

Almirall commercialise également ses propres produits issus de son département R&D dans le cadre d'accords de collaboration avec d'autres multinationales pharmaceutiques (octroi de licence) afin de d'établir la présence des produits Almirall sur les marchés où nous ne disposons pas de filiales opérationnelles et de renforcer leur présence sur d'autres marchés.

Les produits Almirall sont actuellement vendus dans plus de 70 pays sur les cinq continents.



Feel the Science.